

Marignane, le 15 Janvier 2021

Monsieur le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer des
Bouches-du-Rhône
16, rue Antoine Zattara
13332 MARSEILLE Cedex 3

Objet : Demande d'arrêté ministériel définissant les conditions et modalités de mise en œuvre des opérations de régulation de spécimens d'Outardes Canepetières sur l'AMP

Affaire suivie par Fabien GARNIER - Tél : 04 42 14 27 19

Monsieur,

Dans le cadre de la prévention du péril animalier, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints les documents nécessaires à l'établissement de l'arrêté ministériel définissant les conditions et modalités de mise en œuvre des opérations de régulation de spécimens d'Outardes Canepetières (Tetrax Tetrax) sur la zone de sureté à accès réglementé (ZSAR) de l'Aéroport Marseille Provence pour une durée de 2 ans :

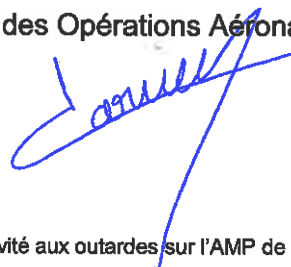
- Document CERFA 13616*01 signé par Denis CORSETTI Dirigeant Responsable AMP en matière de sécurité aéronautique
- Le bilan des mesures d'effarouchement et de réduction d'attractivité aux outardes sur l'Aéroport Marseille Provence de juillet 2019 à Décembre 2020

Nous vous en souhaitons bonne réception, et

Vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien GARNIER

Responsable de la Coordination des Opérations Aéronautiques



PJ/ Document CERFA 13616*01

Bilan des mesures d'effarouchement et de réduction d'attractivité aux outardes sur l'AMP de Juillet 2019 à Décembre 2020